

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
16 francs pour trois mois,
22 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP<sup>e</sup>, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DE - NUNQUES, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 17 OCTOBRE 1846.

DES EAUX DE LYON.

On ne rappellerons pas les vicissitudes, les péripéties de la question des eaux depuis si long-temps débattue à Lyon; on connaît, et tout le monde sait que la préfecture et le maire actuel de notre ville en ont seuls depuis six ans résolu la solution. Après des luttes animées de l'intérêt privé...

Le principe semblait enfin décidé, on devait espérer que la commission municipale présenterait des plans, des devis, des plans d'exécution; cinq mois se sont écoulés sans qu'elle ait accompli ce devoir que lui imposait la décision du conseil municipal...

On ne ferait pas autrement dans un état despotique; les habitants n'auraient en aucune façon le droit de s'opposer à la gestion de leurs affaires. Les convenances sont violées par l'arrêté préfectoral; la loi triomphe après plusieurs années d'une lutte acharnée et l'emporte sur les principes. Il est impossible que le conseil municipal ne proteste pas contre une pareille violation...

On ne ferait pas autrement dans un état despotique; les habitants n'auraient en aucune façon le droit de s'opposer à la gestion de leurs affaires. Les convenances sont violées par l'arrêté préfectoral; la loi triomphe après plusieurs années d'une lutte acharnée et l'emporte sur les principes. Il est impossible que le conseil municipal ne proteste pas contre une pareille violation...

les attributions des diverses autorités relativement à ces routes, est fort imparfaite et fort obscure; mais quand elles traversent une ville, il est impossible que la municipalité n'ait pas une action à exercer, un droit à faire valoir. Il faut donc s'attendre à un conflit sérieux, si, comme nous le pensons, le conseil municipal a souci de sa dignité gravement attaquée.

On cherche à abuser le public en prétendant qu'en intronisant la compagnie de Royes on ne lui donne pas de monopole; c'est là une distinction subtile, une chicane de mots. Le premier occupant ne pourra-t-il pas toujours défier la concurrence? N'aura-t-il pas placé son appareil, passé des marchés, avant que nul autre soit en mesure d'en faire autant? La ville, en établissant une distribution d'eaux, gratuite, sur les places et dans les rues, suffisant à tous les besoins publics, en construisant les égouts nécessaires à leur écoulement régulier, dépensera une somme considérable; ne serait-il pas équitable qu'elle se fit un revenu en vendant aux propriétaires, aux industriels, aux particuliers, l'eau qu'ils voudraient faire couler dans l'intérieur de leurs maisons? Personne assurément ne condamnerait un pareil système, qui, en créant des ressources à la commune, allégerait les charges publiques; eh bien! l'arrêté de M. le préfet détruit ce système, le sape par la base, en empêche l'exécution. En effet, l'établissement des machines pour élever les eaux du Rhône, du réservoir qui les recevra, du filtre qui en séparera le sable et les corps étrangers qu'elles peuvent contenir, sera à peu près aussi coûteux pour une distribution partout ailleurs que sur les routes royales et départementales qu'il le serait pour la ville entière, et cependant on la priverait d'un revenu certain sur tout leur parcours; il n'y aurait pour elle économie que sur la pose des conduits, mais la dépense qu'ils nécessiteraient serait plus que couverte par la vente des eaux aux particuliers.

Qu'on ne se y trompe pas, il ne s'agit pas en réalité de donner à la compagnie de Royes les routes royales et départementales seulement, mais de lui concéder le monopole de la distribution des eaux de la ville tout entière. Quand elle sera établie sur le parcours qu'on lui accorde aujourd'hui, elle présentera des propositions à l'administration, elle fera valoir les dépenses qu'elle aura faites, la promptitude avec laquelle elle sera en mesure de compléter le service, et il est probable qu'elle triomphera. Le conseil municipal voudra résister peut-être, on ne tiendra pas plus compte de ses décisions qu'on n'en tient compte aujourd'hui; il votera des fonds, l'autorité supérieure refusera son approbation; il demandera un emprunt, on ne le lui permettra pas, parce qu'on veut le monopole. Ce n'est donc pas à l'avenir qu'il faut s'en remettre; si le conseil veut faire respecter ses décisions, il doit agir immédiatement; que ses membres, qui ne peuvent délibérer comme corps s'ils ne sont convoqués, interpellent individuellement M. le maire de les réunir et agitent la question.

L'administration municipale va se trouver dans une position assez singulière: M. le maire s'est personnellement prononcé en faveur de la compagnie; M. le premier adjoint, agissant en

qualité de maire, et présidant le conseil municipal, a, dans la séance du 12 février dernier, formellement repoussé l'intervention des compagnies dans les travaux publics et fait ressortir les désavantages, les inconvénients qui résulteraient de leur emploi. Comment ces deux magistrats pourront-ils s'entendre et se mettre d'accord? C'est ce que nous saurons bientôt, si MM. les conseillers comprennent l'importance d'une prompte réunion.

Le Courrier de Lyon, qui défend la spéculation avec un talent admirable, s'évertue à prouver que toute intervention du gouvernement ou des communes dans le commerce des blés serait funeste aux populations. A la vérité, ses arguments sont percés à jour; car, dans le moment où il expose ses superbes théories, plusieurs communes de France se mettent en mesure pour s'approvisionner de blé, et dans d'autres on fait de louables efforts pour donner du travail aux ouvriers. Jusqu'à présent, à Lyon, on ne fait ni l'un ni l'autre; pourtant le pain est cher et le travail devient rare.

Le Courrier de Lyon confirme la nouvelle de l'envoi de quelques régiments français sur la frontière suisse. Nous croyions d'abord cette nouvelle controuvée; il paraît qu'elle est exacte. Mais à quoi bon cette démonstration? Est-ce pour intimider les radicaux suisses? On n'y parviendra pas; ils savent bien qu'aucune intervention n'aura lieu, pas plus de la part de la France que de la part de l'Autriche. La présence de quelques régiments français sur la frontière suisse est sans objet; c'est pour cela que nous ne pensions pas qu'on eût donné l'ordre à aucun de nos régiments de se déplacer. Depuis 1850, la diplomatie a souvent voulu entraver les réformes en Suisse; on a plusieurs fois parlé d'intervention sans jamais avoir recours. C'est qu'on n'ignore pas que l'indépendance de la Suisse est nécessaire à la paix de l'Europe; c'est qu'on pense aussi qu'une guerre injuste pourrait amener en Europe de singulières complications. Pour notre compte, nous sommes fort tranquilles à cet égard, et nous rions de pitié quand nous voyons nos journaux ministériels faire les fanfarons et murmurer des menaces. La situation de notre gouvernement ne lui permet pas de parcelles entreprises; il a bien assez pour le moment de ses affaires d'Espagne, sans ajouter de nouveaux embarras à ceux qu'il a déjà de ce côté. Que les patriotes suisses soient donc sans inquiétude; qu'ils se servent de leur droit de se constituer selon leur convenance et pour l'utilité de leur patrie, sans se préoccuper le moins du monde des allées et venues de nos régiments. Ils n'entreront pas en Suisse, et M. Guizot ne fera pas un pareil coup de tête.

Au dire du Clamor Publico, le ministre d'Angleterre est revenu le 9 d'Aranjuez à Madrid. Avant de partir pour Aranjuez, il avait présenté une nouvelle protestation contre les conséquences du mariage de l'infante avec M. de Montpensier. Cela n'a pas empêché le mariage; il n'y aura donc lieu de s'arrêter

FEUILLETON DU CENSEUR. — 18 OCTOBRE.

REVUE MUSICALE.

MILANOLLO, 2<sup>e</sup> CONCERT. — FÉLIX MENDELSSOHN BARTHOLDY. LES MUSICIENS DE PRAGUE.

Le nom de demoiselles Milanollo les précédait et devançait la renommée de ces prodigieux enfants, car il est permis de leur donner ce nom. L'Allemagne entière, — et c'est une autorité en musique, — est couverte de fleurs et d'applaudissements. « Ce sont déjà de grands talents par le talent, disait aux dilettanti, la déesse à la trompette et à la trombe intrepida. — Tu verras deux petits prodiges, soufflait-elle du paisible bourgeois, deux enfants qui en venant au monde ont la mesure de leurs petits doigts roses. » Et elle ajoutait: « Le jour de leur naissance, au lieu de faire présent des trois nèfles, on leur donna un archet en guise de sucre d'orge, et la fée Belle et bien, mit entre leurs mains deux violons enchantés. » Et là-dessus elle se retira et ne revint plus.

La renommée n'a point menti; quelque chose de singulier, d'incompréhensible se passa dans le ciel à l'heure où leur étoile y brilla pour la première fois. Leur constellation fut sans doute celle de la Lyre, et Apollon, le jadis au poète Ibcus, détacha, pour ces filles de la musique, une partie de sa lyre; il leur octroya le don du chant. Rappelez-vous cette légende sur Homère. On le disait né en Egypte, la déesse Isis était sa naissance; le soir de ce jour mémorable, on entendit, à Phébus conduit vers la mer ses chevaux haletants, comme le vent se soulevait dans le berceau de l'enfant; le matin, à la fraîche aurore, les oiseaux s'en envolèrent. Oui, charmantes filles de l'harmonie, je le répète, qui habite les régions sonores me l'a révélé, les sylphes qui se jouent sur les fleurs comme leur roi Obéron, les ondines qui habitent le sein des fleuves, les nains qui gardent les mines d'or et d'argent dans les entrailles de la terre, tout ce qu'il y a de plus pur, de plus poétique, de plus divin dans la nature, a servi à vous créer, à vous élever, à vous rendre la science divine, le langage que parlent la nature, les anges eux-mêmes.

Il est guères se figurer deux jeunes filles jouant du violon au milieu de ces tableaux des vieux maîtres dans lesquels les anges, les Trônes, les Païssances, les Séraphins et les Dominions, les anges et vermeilles, ne montrant que leur têtes blondes au milieu de nuages découpés comme du feston, font à qui mieux mieux partie dans le concert céleste. Nous avions vu en particulier une église ignorée de petite ville, une ancienne toile qui représentait deux enfants à l'œil bleu et doux, au sourire ingénu, tournant leurs regards mystiques, et jouant du rebec, ce qui n'est autre que le violon à trois cordes. C'était là notre affaire, pensions-nous,

mais point... L'imagination est la plus grande trompeuse du monde: au lieu de deux anges nous avons trouvé deux démons, mais deux charmants démons.

Ce sont là de ses traits, elle s'en divertit; Plus le tour est bizarre, et plus elle est contente.

L'ainée des sœurs, Thérèse Milanollo, s'avance, froide et sévère comme une statue antique. Sa mise est simple; les longues tresses de ses cheveux noirs tombent en liberté sur ses épaules, à la manière des jeunes filles des Alpes. Elle place gravement son violon sous son cou jeune et délicat; c'est là un ornement étrange pour le sexe auquel elle appartient. D'une main nerveuse et calme elle donne le premier coup d'archet; l'instrument s'éveille, il parle, il chante, il pleure: il est difficile de donner plus de charme et de variété aux mélodies des différents violonistes dont M<sup>lle</sup> Thérèse Milanollo exécute les œuvres. Haumann, Bériot, appelez comme vous voudrez le compositeur, ce qu'il a écrit a surtout la valeur que ces artistes habiles lui donnent, et que ceux qui viennent après eux lui donneront. On sent la phrase musicale qui s'anime sous l'archet de M<sup>lle</sup> Milanollo; elle paraît bien pénétrée de son sujet, son attention est là tout entière; elle joue avec le recueillement d'un vieil artiste qui n'a de foi qu'en son art. Quelle expression profonde! quelle fierté indomptable! quelle tristesse surtout!... Où donc cette jeune fille, qui ne vient que de sortir de l'enfance, a-t-elle pris le secret de cette mélancolie incurable, pleine de passion et d'accents touchants? Non, jamais l'étude, l'art seule viennent à bout de dévoiler les mystères du cœur humain; c'est le génie, la flamme sacrée, ce qu'il y a dans l'âme du vrai artiste, c'est cette puissance inconnue qui lui révèle le secret des larmes.

Thérèse, immobile, le regard constamment fixé sur ce violon qu'elle semble interroger et avec lequel elle est en communication intime comme le magnétiseur avec le magnétisé, après avoir tiré de cet instrument, son humble serviteur, tous ces accents pathétiques, rêveurs et sombres dont nous parlons, termine avec une noblesse, une dignité incroyables; son dernier coup d'archet, qui est un de ses plus beaux, semble dire à son violon: Eh bien! maintenant, mon esclave, repose-toi; tu as assez gémi, assez soupiré, assez pleuré; te voilà libre pour quelques instants; repose en paix, je suis contente de toi. Alors la jeune fille relève sa tête; ses traits, qui n'ont pas encore été éclairés par un seul rayon de cette douce lumière que jette un sourire, perdent enfin quelque chose de leur sévérité. Les bouquets, les couronnes p<sup>eu</sup>vent, et la jeune artiste, après la révérence d'usage qu'elle accomplit avec une gravité toute particulière, disparaît comme une apparition étrange.

Voici pour l'ainée; quant à la cadette, Maria Milanollo, elle dépasse toutes nos prévisions. Cette fois le paisible bourgeois est stupéfait. Grands dieux! s'il avait de pareils enfants, il en mourrait; seulement, serait-ce de joie ou de peur? C'est là la question. Il est difficile de trouver parmi les violonistes d'un talent éprouvé et mûr un plus beau coup d'archet, une meilleure tenue de la main et du bras. Si la sœur aînée est à une grande distance de la cadette par le style, le sentiment et l'expression, cette dernière prend sa revanche, grâce à la qualité du son, à l'énergie soutenue et

à la verve qui ne l'abandonne pas. Quand elle paraît sur la scène, à son air plus enfantin, à ce profil plein de distinction et si juvénile, à cette chevelure blonde et bouclée, à ces grands yeux bleus, au premier abord nous nous sommes écrié: « Cette fois c'est bien notre ange! » Erreur! c'est le plus démon des deux. Dans cet air russe de Bériot, par exemple, quelle originalité! quelle verdure printanière! quel feu diabolique! Comme notre jeune et charmante sorcière est sûre d'elle, de sa main, de son archet! Avec quelle audace et quel bonheur elle aborde les difficultés les plus périlleuses! Elle a le courage du vieux soldat qui a vu plus d'une bataille. Puis, quel calme dans cette enfant dont le talent est déjà énergique et robuste comme sa nature physique! Ses yeux, d'un bleu sombre, jettent parfois des regards tant soit peu sauvages sur le public étonné. Pour elle, rien ne la surprend, ni les bruits de ces grandes assemblées, océans tumultueux qui briseraient une frêle barque, ni les tonnerres d'applaudissements, ni les monceaux de fleurs; elle reste fière et calme comme un enfant des forêts qui contemple les hommes avec toute l'indifférence que lui donne sa nature primitive. Il ne faut point lui demander ce chant exquis, ces thèmes rendus par sa sœur très piano, à mezza voce, et avec une perfection incroyable: elle ne sait pas donner aux passages en double corde cette vibration, ce charme inouï qui ne manquent jamais à Thérèse; son talent est tout autre, il est nerveux, il est énergique surtout. Si avec l'âge elle acquiert je ne sais quoi de plus tendre et de plus doux qui lui manque, ce sera un talent complet qui ne laissera rien à désirer.

C'est principalement lorsqu'elles jouent ensemble que les comparaisons et les rapprochements se présentent forcément à l'esprit. Au reste, ils n'ont rien de fâcheux pour l'une ni pour l'autre des sœurs. Entre les deux le cœur balance; ceux qui ont échappé au charme d'une de ces sirènes, sont bien sûrs d'être pris par l'autre; et, ma foi! on ne vient pas au concert avec de la cire dans les oreilles. Au milieu du duo seulement nous les avons vues sourire de bon cœur. C'était, nous le croyons, moins aux applaudissements qu'à elles-mêmes que les jeunes artistes souriaient; entre elles il n'y a plus cette rivalité, ce petit grain de jalousie qui fait sa partie dans tous les duos possibles; non, là, ce sont deux sœurs qui, ont étudié, qui ont joué ensemble, allions-nous dire, tellement le résultat du travail et du talent semble un badinage, et qui viennent, fières l'une de l'autre, badiner encore devant le public.

Hier, le duo sur les motifs de la Part du Diable n'a pas suffi; on a crié bis et demandé le Carnaval de Venise. C'était beaucoup d'exigence, et il était à craindre que les jeunes artistes ne fussent fatiguées; mais point: leur verve, leur entrain étaient loin de s'épuiser. Elles ont exécuté avec un esprit digne de Callot cette scène musicale et comique; les travestissements bigarrés, les arlequins, les cassandres, les turcs roulés dans leurs turbans, le pulcinello criard, les coqs enroumés, Colombine à la voix flûtée, et les marchands d'oranges du Lido, toute la foule joyeuse défilait au sons des deux violons en gaité. C'était tout à la fois bouffon et merveilleux comme des tours de force. Enfin, ces étonnantes jeunes filles se sont retirées emportant, ou, pour dire vrai, faisant emporter des montagnes de fleurs et des couronnes aussi grandes qu'elles.

désormais qu'aux protestations qui suivront, et qu'aux actes qui seront la conséquence des réclamations diplomatiques de l'Angleterre. A présent, la curiosité publique, si elle daigne se tourner encore par instants vers l'Espagne, ressemble à celle des promeneurs de Madrid qui maudissent le mariage, le tourment en déraison, ou y voient le germe de grands malheurs, mais ne vont pas moins voir, à travers la pluie, les transparents, les arcs-de-triomphe et les échafaudages de la place Mayor. Il y a dans ces préparatifs des incidents quelquefois singuliers. Voici ce que nous lisons dans le *Clamor Público* :

On dit que l'employé chargé de disposer au palais l'appartement qui doit être occupé par le duc de Montpensier, ayant trouvé un beau portrait de famille dans les salons, le plaça, par ignorance ou par inadvertance, dans l'un des endroits les plus apparents de l'appartement. Ce portrait était celui de Charles X, que l'on fit disparaître aussitôt qu'on se fut aperçu du malencontreux quiproquo.

La *Esperanza* prétend que l'infante a beaucoup de difficulté à s'exprimer en français, et le duc de Montpensier à parler espagnol; en conséquence, ils ont besoin maintenant d'un interprète.

L'*Eco del Comercio* du 10 annonce qu'il a encore été frappé d'une amende de 2,000 réaux (300 f.) pour avoir, à ce que prétend le chef politique, fait vendre dans les lieux publics des exemplaires de son numéro du 7 dont la circulation venait d'être interdite par l'autorité. L'*Eco* nie ce dont on l'accuse.

Enfin, pour clore nos nouvelles, nous dirons qu'à Caspe, dans la province de Saragosse, il a paru des placards qui appellent les carlistes aux armes!

On écrit de Madrid au *Morning-Post* la lettre suivante, qui peut expliquer la réserve où se tient Narvaez :

Narvaez n'arrivera pas au pouvoir sans opposition. Il n'a jamais été en bons termes avec don François de Paule, et la manière arbitraire dont il a traité le prince Enrique, quand il était à la tête du gouvernement, a singulièrement agrandi la brèche qui le séparait de l'oncle et du futur mari de la reine. Ce dernier, dont la vive affection pour son frère le duc de Séville est bien connue, a choisi, me dit-on, pour son aide-de-camp, le général Pezuela, frère du marquis de Viluma, chef du parti monarchique. Ce choix sans doute lui a été conseillé. Beaucoup de gens affectent de voir dans ce jeune général le futur rival de Narvaez....

... Pendant que la jeune infante enchantée soupire et sourit continuellement en regardant le portrait en miniature de son futur, et se représente avec délices les joujoux qu'elle aura bientôt, la reine sa sœur évite la présence de l'homme qu'on lui a imposé, et verse tous les jours des larmes sur son sort qui l'unit à un homme qu'elle a en aversion. Il est très probable que, sans l'ascendant extraordinaire que la reine-mère possède sur elle, elle repousserait la main de don François d'Assises.

### Nouvelles de la Suisse.

Voici les arrêtés rendus par le nouveau gouvernement provisoire :

*Arrêté du gouvernement provisoire qui modifie provisoirement la formule exécutoire des actes et jugements.*

Article unique. La justice sera provisoirement rendue au nom du gouvernement provisoire.

En conséquence, la formule actuelle des expéditions exécutoires des jugements et autres actes assimilés aux jugements, sera modifiée ainsi qu'il suit :

« Nous, gouvernement provisoire de la république et canton de Genève, à tous présents et à venir, etc. »  
Genève, le 12 octobre 1846.

Le chancelier délégué,  
TH. PIGUET, avocat.

*Arrêté du gouvernement provisoire qui proroge le délai des protêts.*

Article unique. — Les effets de commerce soumis au protêt, échus ou à échoir du 9 au 16 octobre courant inclusivement, pourront être protêtés jusqu'au lundi 19 du présent mois d'octobre, aussi inclusivement.

Genève, le 12 octobre 1846.

Le chancelier provisoire, TH. PIGUET.

*Arrêté du gouvernement provisoire.*

Article unique. — L'association dite des *Embrigadés* est déclarée dissoute.

Le chancelier provisoire, TH. PIGUET.

Quelle est donc cette magie qui tient des heures, des soirées entières trois mille spectateurs enchaînés à la chaîne d'or qui se déroule autour des enchanteresses? Quelle grande idée on prend de la puissance du chant, de la musique en un mot! (Peu importe qu'on chante avec la voix ou au violon.) Voyez donc ces frères enfants qui ne sont pas même encore de jeunes femmes, perdues au milieu d'un grand orchestre et d'une vaste scène, seules avec leurs violons et sans doute aussi avec l'ange mélodieux qui plane sur elles depuis la première note qui tremble et vibre sous leurs doigts jusqu'à l'épanouissement triomphant de l'arpège final. Ce public imposant est muet, immobile; il respire à peine, il écoute, il ne peut qu'écouter, et quand les deux sœurs s'échappent comme une vision céleste, alors seulement le géant terrassé par l'enfant retrouve ses forces, sa volonté et sa puissance. Le miracle est accompli : David a vaincu Goliath.

Nous ne parlerons pas de ce qui composait le concert d'hier. Après M<sup>lles</sup> Milanollo, tout le reste n'offrait pas un grand intérêt. Les occasions d'apprécier le talent de M<sup>lles</sup> Hébert et Wildmann ne manqueront pas. Le public devrait peut-être faire preuve de semblables réserves. En plusieurs lieux, lorsque des artistes étrangers et d'un mérite reconnu se font entendre, on est sobre d'applaudissements envers ceux qu'on retrouvera demain et tous les jours. Ce n'est pas de ceux-ci qu'il s'agit principalement; on se contente de leur témoigner qu'on sait toujours les apprécier, mais les honneurs sont réservés à ces brillants oiseaux de passage qui vont reprendre bientôt leur vol. Jeter des fleurs aux uns comme aux autres, c'est manquer de tact.

Nous ne pouvons passer sous silence les distractions de l'orchestre pendant qu'il accompagnait les deux aimables violonistes. Nous voulons croire que leur talent lui avait un peu tourné la tête.

Félix Mendelssohn Bartholdy, le plus savant, le plus fertile et le plus inspiré des compositeurs de l'Allemagne moderne, doit passer quelques jours dans nos murs. Si cette nouvelle, tirée d'une correspondance particulière, se réalise, la direction ne pourrait-elle pas profiter de la présence de l'illustre maître pour monter sa tragédie grecque d'*Antigone* avec chœurs? Il n'y aurait pas grands frais; les décorations sont bien simples: un temple, quelques colonnes avec leurs chapiteaux d'acanthe, un autel antique, tout cela ne manque à aucun théâtre de province. Mais la pierre d'achoppement, ce serait le talent douteux de messieurs et de mesdames des chœurs. Or, les morceaux d'ensemble du savant auteur de l'oratorio de *Paulus*, des ouvertures du *Songe d'une Nuit d'été* et de la *Grotte de Fingal*, ne sont rien moins qu'aisés.

Une société de musiciens hongrois a donné un concert au Colisée: pourquoi pas au Grand-Théâtre? C'est un plaisir que plus de gens auraient goûté. Ces musiciens (j'allais dire ces Allemands, mais je m'en garde bien; ils sont de Prague, et doivent abhorrer, comme de juste, l'Autriche et M. de Metternich) ont du talent. Avec leurs instruments de cuivre, dont ils tirent des sons extrêmement doux et harmonieux, ils exécutent les plus charmantes polkas du monde, les *galoppaden* les plus entraînantes, les valse les plus mélancoliques, ces valse qui ressemblent si bien aux blondes filles de l'Allemagne du sud qui ne vivent que pour valser et chanter.

Le gouvernement provisoire,  
Vu les articles 30 et 34 de la loi du 28 février 1840, qui créent une commission de grâce chargée de statuer sur la réduction de la peine des individus condamnés à une détention de deux ans au plus, et disposent que cette commission se réunira dans l'une et l'autre prison, dans la première quinzaine de chaque trimestre,

Arrête :  
Art. 1<sup>er</sup>. La commission de grâce sera provisoirement composée :  
1<sup>o</sup> Du vice-président de la cour de justice civile et criminelle ;  
2<sup>o</sup> Du président du tribunal civil et correctionnel ;  
3<sup>o</sup> D'un juge du tribunal civil et correctionnel.

Art. 2. Cette commission se réunira au nombre de trois juges, et aura tous les pouvoirs et toutes les attributions de la commission de grâce créée par l'article 30 de la loi du 28 février 1840.

Le chancelier provisoire, TH. PIGUET.

L'ambassadeur d'Angleterre en Espagne n'a point assisté au double mariage. Une lettre de Madrid, du 8, apprend qu'il s'est retiré à Valence, où il attendra les instructions de son gouvernement.

Le choix du lieu est extraordinaire, si même il n'est significatif. Une partie de l'escadre anglaise, après avoir fait de l'eau et reçu des vivres à Gibraltar, a mis à la voile le 2 octobre sous le commandement de l'amiral Parker. Elle paraissait, d'après ses manœuvres, vouloir sortir du détroit, mais l'état de la mer l'en empêchait. Son départ de la baie d'Algésiras avait eu lieu précipitamment et en raison d'instructions reçues de Madrid.

L'amiral Parker a détaché de son escadre un bateau à vapeur de 8 canons, le *Phénix*, et une corvette de 22 canons à batterie couverte, le *Spartan*, qui se sont montrés successivement à Malaga, Carthagène, Alicante, Valence et Barcelone. A Valence, les capitaines anglais ont déclaré au capitaine-général de la province qu'ils avaient mission de croiser sur la côte pour la protection des sujets britanniques.

Ce procédé a quelque chose de véritablement hostile. Le capitaine-général s'en est montré offensé. Il suppose, de la part de l'Angleterre, l'intention de ne garder aucun ménagement avec le gouvernement de Madrid, qu'elle regarde comme incapable de remplir ses devoirs envers les sujets anglais établis en Espagne.

On se rappelle le bruit que fit, l'année dernière, en Allemagne, l'expulsion de Berlin de deux députés badois, MM. d'Itzstein et Hecker. Un fait semblable y cause en ce moment une non moins grande sensation. Le docteur Kuranda, écrivain de talent, qui publie à Leipzig, sous le titre de *Grenzboten* (Messager de la frontière) un journal estimé, a été brusquement éconduit de Berlin, où l'appelaient ses affaires. Cette nouvelle rigueur du gouvernement prussien a paru d'autant plus étonnante, que la feuille de M. Kuranda n'appartient à aucune opinion extrême.

M. Kuranda a fait publier une longue protestation dans la *Gazette d'Augsbourg*.

### Paris, le 15 octobre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

La baisse dont les fonds publics et les actions industrielles sont l'objet depuis quelques jours tient à une inquiétude générale qui justifie trop bien les appréhensions de l'opposition, notamment en ce qui touche le mariage Montpensier. Si la confiance devait renaître, évidemment c'est lorsque le mariage a été célébré. La cérémonie nuptiale n'a donc pas été un dénouement.

Les perturbations financières ont été aussi attribuées à des ventes considérables qui ont été faites par des spéculateurs genevois dont la mauvaise humeur est bien concevable en ce moment, la grosse banque et les gros faiseurs d'affaires n'aimant pas les révolutions qui troublent momentanément l'accumulation de leurs richesses.

La colère de ces financiers, presque tous influents, et les inquiétudes de la politique qui gouverne, se sont entendues et comprises. M. Guizot a besoin de se concilier la neutralité de l'Autriche dans l'affaire du mariage, et il a vu briller l'espoir de lui être particulièrement agréable en prenant une attitude malveillante vis-à-vis de Genève, qui vient de se ranger parmi les cantons radicaux et opposés à la ligue des sept cantons jésuites. De là les injures de la presse conservatrice à l'adresse de la pure et belle révolution dont le chef-lieu du canton de Genève vient d'être le théâtre; de là le projet insensé qu'on prête au ministère de réunir sur la frontière suisse un corps d'observation.

A coup sûr, on ne songe pas à une invasion dans le canton qui a changé son gouvernement en appliquant le principe de la souveraineté populaire. Ce serait le comble du cynisme politique, et d'ailleurs le système a toujours proclamé le principe de non-intervention directe.

Mais à côté de l'intervention directe dont on ne veut pas, depuis que le parti du progrès, dans les premières années qui ont suivi 1830, en a demandé l'application en faveur des libéraux du dehors, il y a une intervention déguisée, sournoise, que le droit des gens tolère, dans un temps où personne ne veut la grande guerre; c'est cette intervention qu'on pratique pour l'Espagne, en jetant dans les prisons les réfugiés carlistes et d'autres, sans qu'ils aient offensé aucune loi. On se dispose à la pratiquer, mais dans un sens inverse, à l'égard de la Suisse, c'est-à-dire que, sans franchir la frontière, on gardera toute sa malveillance, tous ses mauvais procédés pour les amis du nouveau gouvernement, et son affectueuse protection pour les partisans de l'aristocratie d'argent qu'on a vaincue à Genève. C'est pour jouer ce double rôle, sournoisement comminatoire vis-à-vis des uns, sympathique vis-à-vis des autres, qu'on enverrait quelques régiments, comme corps d'observation, à Gex et aux environs. Jusqu'à ce qu'un pareil fait se réalise, nous n'y croirons qu'avec la plus grande difficulté. L'armée n'obéirait qu'avec une répugnance qui s'ajouterait à tous ses autres dégoûts, et toute la population libérale en France demanderait compte au gouvernement d'une conduite qui serait la condamnation flagrante de la révolution de juillet, faite au nom de la souveraineté du peuple, et du droit qu'il a de se donner d'autres chefs.

Il paraît aujourd'hui bien certain que M. Maurice Duval, qui se trouve en ce moment à Paris, ne retournera plus à la préfecture du Nord. On désigne M. Napoléon Duchâtel, préfet de la Haute-Garonne, pour le remplacer.

La première liste de la souscription ouverte à Lille pour pourvoir aux dépenses que pourront nécessiter les mesures à prendre dans l'intérêt de la défense du travail national s'est élevée à 5,805 f.

Le congrès des agriculteurs du Nord (3<sup>e</sup> session) s'ouvrira à Amiens le 6 novembre prochain. Voici le programme des questions qui y seront discutées :

Amélioration de la race ovine. — Vaine pâture. — Dessèchement des marais et abaissement du niveau des rivières. — Amélioration des baux. — Instruction agricole. — Organisation de l'agriculture.

Nous lisons dans le *Libéral du Nord* :

« Les députés ministériels, dans l'intervalle de la petite à la grande session, fussent-ils même fonctionnaires avec gros traitements, ou daigné se rendre au milieu de leurs électeurs. Comme ils avaient promis beaucoup de places et qu'ils en ont fait accorder fort peu, leur position pouvait devenir embarrassante; mais avec leur utilité d'esprit, ils se tirent toujours d'affaire. La petite session, disent-ils, a été trop courte pour beaucoup rendre, la grande produira davantage.

« Ils sont d'ailleurs fort ménagers de leur avoir ministériel; chacun réserve tout pour son collège électoral. Un malheureux fils d'ouvrier avait espéré une petite place d'une promesse anté-électorale; le député nommé lui dit aujourd'hui : « J'en suis bien fâché mon ami, je me dois avant tout aux fils des électeurs. Il en est un qui demande l'emploi que vous désirez obtenir; je suis forcé de l'appuyer près du ministre. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait faire changer la loi électorale. » Ce député est évidemment un conservateur progressiste. »

### Chronique.

On nous assure que des soldats d'artillerie et plusieurs pièces de canon sont partis ce matin pour la frontière suisse.

— On lit dans le *Courrier de Saint Etienne* :

« Une ordonnance royale du 22 mars 1826 enjoint aux boulangers d'avoir à domicile un approvisionnement déterminé. Notre administration municipale vient de le rappeler opportunément aux nôtres, en leur annonçant que des procès-verbaux seraient dressés contre eux s'ils ne prenaient leurs mesures pour posséder en magasin l'intégralité de l'approvisionnement qu'ils doivent avoir. »

— Nous lisons dans le même journal :

« On a remarqué avec peine, pendant l'incendie de la place Polignais, plusieurs individus que la police a dû faire arrêter pour avoir refusé de se mettre à la chaîne, et quatre de ces égoïstes citoyens ont été condamnés hier par le tribunal de simple police à 6 f. d'amende et aux frais, en conformité de l'article 475, n° 12, du code pénal.

« Espérons que ces justes condamnations seront d'un bon exemple et porteront fruit pour l'avenir. »

— Nous lisons dans le *Journal de Genève* :

« Nous apprenons qu'un affreux assassinat a été commis, près de la commune de Bernex, sur la personne de M. Gennequand, ex-mécanicien. Sa femme et son enfant, qui l'accompagnaient, ont été heureusement épargnés par le coup de feu, qui aurait été tiré à bout portant. La justice s'est aussitôt transportée sur les lieux où le crime a été commis, et informe contre le coupable. »

— Un drap de lit volé, portant les initiales R M et le n° 22, est déposé à la mairie de Lyon, bureau de la police de sûreté. Le propriétaire de ce drap est invité à aller le réclamer.

— On écrit de la Margelle, canton de Saint-Seine (Côte-d'Or) :

« Dimanche dernier, entre cinq et six heures du soir, M<sup>lle</sup> Henri, de la ferme de la Montagne, commune de la Margelle, fut surprise par l'orage sur le chemin qui conduit de ce village à la ferme, et asphyxiée par la foudre.

« C'est en allant à la rencontre de cette jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, qu'une domestique l'a trouvée morte à peu de distance de la maison paternelle. Le cadavre ne présentait aucune lésion; on a remarqué seulement, nous assure-t-on, que la soie du parapluie de M<sup>lle</sup> Henri avait entièrement disparu et que son camail était déchiré. »

### Nouvelles diverses.

Il y a, rue de Trévise, à Paris, un assez vaste terrain sur lequel existait antérieurement un magnifique hôtel, et qui dans ce moment n'est couvert que d'échoppes servant à remiser des cabriolets de régie, et à un magasin de bois et de charbon. L'industriel qui tient ce dernier commerce est un pauvre homme chargé de famille. Or, un de ces derniers jours, comme il était en train de gémir avec sa femme sur les difficultés de sa position, notre homme trouva au milieu de son arrière boutique un billet de 1,000 fr. Personne n'était entré chez lui, et sans révéler à qui que ce fût le trait providentiel qui changeait sa fortune, le charbonnier s'empressa de déguerpier et de louer à quelque distance une boutique plus vaste et plus solide.

Vers le même temps, M. le docteur P..., habitant de la maison voisine sur laquelle était appuyé l'ancien magasin du charbonnier, vint déclarer au commissaire de police qu'un billet de 1,000 fr. lui avait été volé. Ce magistrat, qui s'était aussitôt présenté pour visiter les lieux où le vol avait été commis, ayant passé du cabinet du docteur sur une terrasse auprès de laquelle s'appuyait la cheminée du charbonnier, aperçut précisément le fils du docteur, charmant enfant de quatre ans environ, au moment où il jetait par un trou pratiqué dans cette cheminée les restes d'un jouet que l'espiègle avait mis en pièces. Cette circonstance fut un trait de lumière pour M. le commissaire, dont le bureau est précisément situé en face des échoppes, et qui avait remarqué le déménagement du charbonnier.

L'enfant, interrogé avec précaution et à qui on présenta un billet de 1,000 francs, avoua qu'en effet il avait jeté, quelque temps auparavant, un billet semblable qu'il avait trouvé sur le bureau de son père. Le charbonnier, interpellé de son côté, déclara sans hésiter ce qui s'était passé, en ajoutant qu'il était hors d'état de rembourser cette somme, mais qu'il le ferait par à-comptes.

« Non pas, dit le docteur P..., je me tiens pour content, puis que je n'ai point été volé. Gardez cette somme, c'est bien la providence qui vous l'a envoyée par les mains de mon fils. Puisse-t-elle servir de fondement à votre fortune ! »

— Trop souvent la justice humaine commet des erreurs dont on gémit avec raison, trop heureux quand ces erreurs, comme la condamnation de Lesurques, ne sont point irréparables. La *Constitution*, journal libéral de Bruxelles, rappelle à ce propos une condamnation à mort qui n'a pas été suivie d'exécution, mais qui a été prononcée il y a un peu plus de quatre ans, le 12 mai 1842, contre trois colporteurs, dont l'innocence a été depuis judiciairement démontrée, mais dont l'existence sociale a été brisée, et qu'ils aient encore été l'objet d'une réparation. Voici en peu de mots ce qui s'est passé. Dans la nuit du 5 au 6 mai 1841, un vol fut commis à la cure de Cortenberg, entre Bruxelles et Louvain par trois malfaiteurs qui, après avoir lié et garrotté tous les habitants du presbytère, s'enfuirent, emportant leur butin, dans la direction de Liefdael. Cinq personnes habitaient le presbytère, le curé, vieillard octogénaire; son neveu, vicaire à Herck-la-Ville, une servante et deux vieilles femmes. Trois colporteurs de Liefdael sont logés dans une grange à Liefdael. A deux heures du matin

logé à trois cents pas de la cure, voit passer trois... dont un boiteux, dans la direction de Liefdael. On arrête... colporteurs, on les confronte avec les témoins; le curé... vieilles femmes croient reconnaître les brigands... se prolonge un an; on juge enfin les accusés; le vieux... mort; les deux vieilles femmes persistent dans leurs dires;... rien affirmer; les trois accusés sont condamnés à... 7 voix contre 5; la cour est partagée aussi par 3 contre 2... de cassation rejette le pourvoi; le roi commue la peine en... travaux forcés avec exposition. Après être restés quatre... jours dans le cachot des condamnés à mort, les... et Bonné père et fils apprennent à la fois qu'ils sont... de la peine capitale et qu'on va les conduire au pilori... grande-Place, à Bruxelles; l'un d'eux, s'adressant aux dé... amis dans la cour, demande en pleurant qu'on lui prête un... pour se préserver d'un soleil brûlant. Un prisonnier... pressé par les remords, s'écrie: « Allez tranquille... signer votre paradis sur la place publique... C'est moi qui... commis le crime... Je l'ai commis avec deux autres que je vais... connaître, car vous êtes innocents! » Et il leur présente un...

insistons pas sur la terrible situation de ces trois mal... qu'on attacha au carcan, et qui protestaient en sapplio... de leur innocence.

leur retour dans la prison, le prisonnier Janssens, l'homme... noir, répète encore qu'ils sont innocents, que lui est cou... avec deux autres qu'il nommera. Il écrit deux lettres aux... instructeurs pour leur annoncer des révélations. Après... examen, on passe outre, et les trois colporteurs sont in... dans la maison de force de Gand. Janssens soutient son... il se dénonce toujours, et avec lui les sieurs Poisson et... pour tant était menacée de rester enfouie pour toujours... jeune avocat du barreau de Bruxelles, M. Jules Bartels, ... de la faire briller à tous les yeux. Il y a réussi. Les sieurs... Poisson et Mervel ont été jugés, les deux premiers con... mort, le troisième à la prison perpétuelle. Il y avait là... inconciliables, qui furent cassés tous les deux; puis la... d'Anvers jugea comme la cour du Brabant touchant... Janssens, tandis que les innocents furent enfin acquittés... ans et trois mois de captivité. On les porta pour ainsi... pompe dans leur pays, les chambres législatives leur... une somme de 1,500 f., et l'année suivante un nouveau... mais cela suffit-il? Des accidents, des maladies, ont épuisé... malheureux qui traînent une misérable existence. Ils sollici... depuis plus d'un an une petite pension viagère ou un modeste... dans un chemin de fer, et, jusqu'à présent, il ne leur a été... accordé. Le gouvernement belge doit une réparation à ces... gens, et la réparation doit être de tous les instants pour... le mal qu'on a fait devant Dieu et devant les hommes.

lit dans le Droit :

tentative de vol au chantage, combinée de violences, a eu lieu... hier au soir, vers minuit, avec une audace incroyable, au milieu du... le plus brillant et le plus animé de Paris. Une jeune fille de seize... ans, qui se livrait publiquement à la prostitution depuis quelque... bien qu'elle ne fût pas inscrite sur les registres de la police, se... samedi au soir, sur le boulevard des Italiens, par un sieur X... elle engagea la suivre chez elle. Elle se dirigea du côté de la rue... Cette rue est, comme on sait, surveillée par un corps de garde... se trouve la ligne qui existe à l'entrée, du côté de l'Opéra; mais l'autre... et extrémité de la rue, du côté de la rue de la Victoire, est presque absolu... moment que vient la nuit.

Armé là, le sieur X... se rapprocha de la jeune fille. Au même in... trois individus se montrent devant lui. « Pourquoi vous trouvez... avec ma sœur? dit l'un d'eux; vous lui avez causé du tort, et vous... » Le sieur X..., effrayé, met machinalement la main à la... et en retire une pièce de cinq francs qu'il donne à la jeune fille... vous en être quitte de cette façon? » s'écrie le même individu... dant ces dernières paroles, M. X... se sent atteint d'un vigoureux... poing, auquel succèdent un, puis plusieurs autres. Il s'aperçoit... temps que sa montre est arrachée de son gilet; il n'a que le... la retenir et de crier: « Au voleur! à l'assassin! » tout en se... Ses cris effrayèrent les assaillants, qui prirent la fuite. Des sol... du poste et une ronde de police qui arrivait sur les lieux en... mirent à leur poursuite; mais ils avaient l'avance, et la... put seule être arrêtée. Cette capture fut néanmoins suffisante;... l'interrogatoire qu'on lui fit subir, les trois individus furent... découverts. Hier dimanche, à midi, deux d'entre eux étaient déjà... mains de l'autorité, et, dans la soirée, le troisième était égale... ce sont tous les trois des repris de justice. »

la Gazette des Tribunaux, qui raconte le même fait, la fille ar... comme Marie Keller.

docteur Otto écrit de Brunswick au Journal de Francfort pour... connaître qu'il a réussi à préparer un coton explosif, et indiquer les... qu'il emploie.

obtenir le coton explosif, dit-il, on trempe pendant une demi-mi... du coton ordinaire, bien purifié, dans l'acide nitrique fort... (L'acide dont je me sers est préparé par la distillation de... de salpêtre séché et de six parties d'huile de vitriol.) On le... dans de l'eau qu'il faut renouveler, à l'effet de l'af... l'acide qui s'y est attaché, en ayant soin de dé... particulières trop compactes; ensuite il faut le sécher convenable... coton explosif est alors achevé. »

D'UN STEAMER AMÉRICAIN. — Les journaux américains du... membre annoncent le naufrage du paquebot à vapeur New-York... les traversées entre la Nouvelle-Orléans et Galveston. Dix-sept... ont été victimes de ce sinistre.

New-York était parti de Galveston le 5 septembre. A peine entré en... l'averse fut assailli par une violente tempête, qui menaçait de le... la Côte. Pendant toute la nuit, cependant, il réussit à se maintenir... au moyen d'une ancre. Le 6 au matin, le vent s'étant calmé, le... reprit sa marche; mais l'ouragan recommença bientôt avec une... violence, et bientôt le New-York éprouva de nombreuses avaries... permirent plus de naviger. Il s'ouvrit plusieurs voies d'eau, con... les pompes furent impuissantes, et le 7 au matin le navire... dans dix brasses d'eau.

les chaloupes avaient été enlevées par les vagues; de sorte que... n'eurent d'autre refuge que les débris qui flottaient sur le... la tempête ne s'était pas calmée, et tous ces malheureux, au nom... plus de cent, auraient infailliblement péri, si un heureux hasard... un autre paquebot à vapeur, le Galveston, sur le lieu du... n'aurait dû partir du Texas que le soir, le lendemain du jour... le New-York. Pour des motifs que l'on n'explique pas, il... départ de douze heures, et survint ainsi à temps pour sauver la... naufrages. On a eu cependant à déplorer, ainsi que nous l'a... de dix-sept personnes, dont douze passagers et cinq hom...

des Etats-Unis nous apporteront sans doute bientôt les dé... nombre d'autres sinistres maritimes, car la tempête dont... victime avait fait des ravages considérables sur toutes... ble, dit un passager qui a échappé au danger, de se faire... des victimes et de l'étendue des pertes. Nous ne ha... affirmant que pas un seul des navires qui se trouvaient en... sans de graves avaries, qu'il y en a eu un grand nombre... en pièces, et que des centaines de voyageurs, un

millier peut-être, ont été engloutis. Après la tempête, nous avons vu flotter... autour de nous deux grandes chaloupes, de nombreux débris de navires, des barils, des balles de coton, etc. »

Déjà, dans plusieurs ports, on signalait la rentrée de plusieurs bâtiments qui avaient miraculeusement échappé au naufrage; mais on craignait que beaucoup d'autres eussent été moins heureux.

— On lit dans le Siècle :

« Le conseil de l'Université vient de prendre une résolution très impor... tante : il a confirmé un arrêté de l'ancien conseil de l'instruction publique qui décidait que les statuts des frères de la doctrine chrétienne leur imposant la gratuité, et ce principe étant incompatible avec la tenue de pensionnats d'un prix plus ou moins élevé, à l'avenir les frères ne seraient plus autorisés à tenir des pensionnats primaires. Cette résolution a été prise à la suite d'une longue discussion. »

— M. le lieutenant-général baron d'Hastral de Riveroux vient de mourir à Versailles, à l'âge de 80 ans. Il fut successivement chef d'état-major des maréchaux Masséna, Bernadotte, Bessières, Oudinot et Davoust, et sous-chef d'état-major-général de la grande armée dans les campagnes d'Austerlitz, de Wagram et de Pologne.

— On lit dans le Lorientais du 10 :

« L'orage qui a régné pendant la nuit du 4 au 5 a eu des effets désastreux pour la petite île de Groix, qu'une sorte de fatalité semble poursuivre cette année. Ce n'était pas assez que la pêche de la sardine, sa principale ressource, eût manqué presque totalement; il fallait que les derniers moyens qui restaient à ses malheureux habitants de pourvoir à leur subsistance pendant la saison rigoureuse qui s'avance se trouvassent en partie détruits. »

« A Loc-Maria, dix-neuf bateaux ont fait côte; six étaient complètement chavirés. Plusieurs pourront être réparés, mais le plus grand nombre sont entièrement défoncés. A Port-Tudy, trois bateaux sont également venus au plein. A l'anse Saint-Nicolas, une grande chaloupe pontée est tombée en travers sur un bateau qu'elle a écrasé. Une lame l'a jetée elle-même à une telle distance sur la plage, que la plus haute marée ne pourra la reprendre. A Port-Melin, un canot a disparu sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Une grande quantité de bateaux a été obligée de fuir et de gagner le continent. »

« Malgré ces pertes incalculables pour l'île de Groix, on est heureux de n'avoir à déplorer la mort de personne, grâce au dévouement au-dessus de tout éloge des habitants de l'île, qui, malgré la hauteur des lames, s'avancèrent courageusement dans la mer, au milieu des ténèbres, pour recueillir les naufragés éternués de leur longue lutte avec les éléments. »

« On nous signale, comme s'étant fait remarquer, un jeune homme de dix huit ans, le nommé Poulain, qui s'est jeté, lui second, dans un bateau de dix pieds, de tête en tête, et est parvenu à sauver la vie à plusieurs hommes, quoiqu'une lame lui eût enlevé son compagnon. »

« Nous ne saurions trop appeler la sollicitude de l'administration sur la population intéressante de cette île, qui se trouve déjà dans la détresse la plus absolue. Plusieurs des pêcheurs qui ont cherché un refuge au Port-Louis ne veulent plus retourner chez eux, où ils ne trouveront, disent-ils, ni pain ni moyens d'existence. »

— On lit dans le Courrier de la Gironde :

« L'horrible drame de Fualdès, qui a reparu à certains intervalles sur la scène par l'intermédiaire de quelque acteur oublié ou inconnu, vient encore de se rappeler à notre souvenir. On a arrêté l'autre jour à Bazas, et on a conduit à Bordeaux, une sorte de bohémienne qui avait exercé dans notre ville tous les genres d'industrie équivoque. »

« Les recherches faites par la police au sujet de cette malheureuse ont bientôt fait découvrir qu'elle était la propre fille de la Bancal, l'infâme complice de Josion et des autres assassins de l'infortuné Fualdès. »

— On vient d'interner dans une maison de santé de la rue d'Ulm, à Paris, un malade d'une nouvelle espèce. C'est un mari qui est devenu fou depuis que sa femme est accouchée d'un septième enfant, et que ce septième enfant est une septième fille. Le désespoir de ne pouvoir créer de postérité mâle lui a fait perdre la raison. Dans sa folie, ce père exaspéré ne voit partout que des filles; lui-même se croit métamorphosé. Son lée fixe est que la nature ne produisant plus d'autre sexe, le monde doit inévitablement finir.

### Nouvelles Etrangères.

#### POLOGNE.

On écrit de Varsovie, le 25 septembre :

« Le gouvernement déploie une sévérité extraordinaire envers les habitants de notre capitale. »

« Tous les clubs, cercles et casinos ont été fermés. »

« On ne délivre des passeports pour les pays étrangers qu'aux personnes bien connues de l'autorité, et seulement à la condition qu'elles fournissent un cautionnement considérable. »

« Toutes les lettres qui arrivent à Varsovie et qui partent de cette ville sont ouvertes, examinées et recachetées avec le cachet de la police. »

« Aussitôt que plus de trois personnes se trouvent réunies dans la rue et causent ensemble, les agents de la police les dispersent. »

« Tous les hommes qui portent l'impériale au menton sont notés par la police et regardés comme révolutionnaires. »

« Chaque jour anniversaire de la naissance d'un membre de la famille de l'empereur (et cette famille est nombreuse) a été déclaré jour de fête, et le gouvernement exige que, ces jours-là, toutes les maisons de Varsovie soient illuminées depuis le crépuscule jusqu'à près minuit, au moyen de chandeliers placés à toutes les croisées. Les propriétaires des maisons qui, en pareille occasion, ne sont pas illuminées ou ne le sont qu'incomplètement, sont punis d'une forte amende ou d'un emprisonnement, et sont regardés comme suspects, ce qui les expose à toute sorte de tracasseries et de vexations de la part de la police. »

« Dernièrement on coupa, un jour anniversaire de la naissance d'un membre de la famille impériale, quelques morceaux de bois devant une petite maison d'une rue située à l'extrémité de notre ville. Un agent de police entra et demanda le propriétaire de la maison, et comme celui-ci était sorti, il arrêta la femme de ce propriétaire et la fit jeter en prison, où elle fut retenue pendant un mois pour avoir profané la fête d'un membre de la famille de l'empereur. »

#### ESPAGNE.

MADRID, le 9 octobre. — Je ne reviendrai pas sur l'entrée de M. de Montpensier à Madrid : elle a été ce que je vous ai déjà dit, c'est-à-dire d'une froideur remarquable. Ne croyez donc pas un mot de toutes les brillantes et chaudes descriptions que vous pourrez trouver dans les correspondances ministérielles. Notre gouvernement, au reste, a si bien senti l'échec complet que lui et M. de Montpensier ont éprouvé dans cette réception, qu'il a arrêté tous les journaux progressistes, sans exception, qui en rendaient compte. C'est un moyen commode d'étouffer la vérité, et cependant il n'a pas réussi entièrement, puisque les lettres particulières restent toujours pour témoigner des faits. Les condamnations prononcées contre différents journaux progressistes n'ont pas pu les intimider; et pourtant un numéro de l'Eco avait été frappé d'une amende de 40,000 réaux, sans compter les dépens, bien que ce numéro n'eût reçu aucune publicité, puisqu'il avait été arrêté par la censure. Pénalité et censure s'excluent réciproquement en tout pays, excepté en Espagne. L'Espectador a eu également à supporter une condamnation de 40,000 réaux d'abord, puis une autre de 5,000 réaux encore. Quant aux saisies, je ne les compte plus : il y en a eu plusieurs chaque jour depuis l'arrivée de M. de Montpensier. Est-ce que son influence aurait déjà commencé à se faire sentir?

L'ambassadeur d'Angleterre, obéissant, dit-on, aux ordres de son gouvernement, n'a pas cru devoir se trouver ici au moment de l'arrivée de vos princes; il était parti la veille. J'ignore dans quelle ville il s'est rendu; les uns disent à Valence, d'autres à Carabanchel. Ce qui paraît positif, c'est que deux bâtiments à vapeur anglais sont entrés dans le port de Barcel-

lone et qu'on y attendait l'escadre entière d'un moment à l'autre. Quelques personnes prétendent que M. Bulwer va se retirer à bord de la flotte jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle pourrait bien être anticipée.

Nous commençons à payer les frais qu'occasionneront les fêtes de la cour : on vient d'augmenter le derecho de puertax dans notre ville, ce qui n'a pas laissé d'exciter d'assez vifs mécontentements dans le rang du peuple. Hier, un prêtre déplorait publiquement, sur la place de Santo-Domingo, l'exagération des dépenses que l'on fait à l'occasion du double mariage; et comme ses plaintes réveillaient plus d'un écho, il fut arrêté par la police et conduit en prison. Déjà la veille plus de deux cents arrestations avaient été opérées, dit-on, surtout parmi le peuple. Il paraît qu'on a aussi arrêté plusieurs personnes à Burgos pour punir les habitants de l'extrême froidure qu'ils ont montrée à l'endroit de M. de Montpensier. L'antipathie s'est mise tellement à découvert que l'on n'a pas même répondu aux fréquentes salutations de vos princes, qui, blessés enfin de cet accueil, se sont retirés du spectacle sans en attendre la fin. (Sentinelle des Pyrénées.)

— Le Clamor confirme la nouvelle relative au départ précipité du commandant en second de Galice pour la frontière de Portugal.

— On assure que le comte de Montemolin, avant de quitter Bourges, avait expédié un de ses agents à Saint-Petersbourg, et l'on prétend qu'il a obtenu deux millions de francs de l'empereur Nicolas.

#### PORTUGAL.

D'après les dernières nouvelles reçues de Portugal, serré de près par les troupes du comte das Antas, le père Casimiro, qui était l'âme de l'insurrection miguéliste du Minho, a fait sa soumission au gouvernement.

#### ÉTAT CIVIL DE LYON.

Liste des personnes décédées du samedi 3 octobre au vendredi 9 octobre inclusivement.

Truchard (Jean-Pierre), 20 ans, commis-négociant, quai des Augustins, 81, célibataire. — Fournier (Claudine), fille de Claude, 11 ans, charpentier, rue de Bourbon, 51. — Buer (Agathe-Marie), 31 ans, rentière, quai Puits-du-Sel, 114, célibataire. — Bosc (Joseph), 63 ans, teneur de livres, rue Saint-Jean, célibataire. — Chappuis (Marguerite), 14 ans, ouvrière en soie, rue Audran, 2. — Chèvre-Paroud (Pierre), 46 ans, restaurateur, rue des Bouchers, 26. — Chardonnet (Jeanne), femme Barral, 38 ans, commis-négociant, rue Saint-Pierre, 4. — Prestreau (Anne), 79 ans, rentière, place des Pénitents-de-la-Croix, 1. — Niblet (Claudine), veuve Lapière, 84 ans, rentière, rue Sainte-Monique, 2. — Colombin (Jacques), 62 ans, ouvrier en soie, clos Flandrin, 2. — Gerin (Madeleine), femme Lallemand, 36 ans, aubergiste, rue des Farges, 15. — Aubert (Marguerite), veuve Chanal, 76 ans, dévideuse, rue Saint-Georges, 102. — Veuillet (Anthelme), 40 ans, ouvrier en soie, rue Tolozan, 6. — Allier (Marie), 68 ans, rentière, rue Tramassac, 53, célibataire. — Burland (Catherine), 58 ans, ouvrière en soie, rue Neyret, 14, célibataire. — Piffard (Jean-Baptiste), 69 ans, sous-chef de bureau à la préfecture, rue Saint-Dominique, 13. — Fraichenet (Etienne), femme Sastre, 64 ans, imprimeur, rue Sainte-Catherine, 11. — Pagut (Gaspard), 16 ans, sans profession, quai Peyrolierie, 131. — Vachon (Julie), 22 ans, sans profession, place de la Préfecture, 16, célibataire. — Dupré (Georges-Joseph), 23 ans, dessinateur, place Saint-Paul, 5, célibataire. — Fort (Marguerite), femme Méraud, 56 ans, perruquier, cloître des Chartreux. — Valansot (Jeanne), 32 ans, lingère, côte Saint-Sébastien, 11, célibataire. — Coutagne (Antoine), 23 ans, ingénieur des mines, rue Puits-Gaillet, 2, célibataire. — Sauge (Marie), 24 ans, ouvrière en soie, rue de Jussieu, 1, célibataire. — Fougère Boy (Jeanne), femme Chevrollet, 37 ans, journalier, montée des Capucins, 16. — Malasquet (Antoine), 19 ans, sans profession, rue Tupin, 8, célibataire. — Bussou (Louis), 75 ans, receveur des droits d'auteurs dramatiques, côte Saint-Sébastien, 11. — Rousset (Victor), 29 ans, ouvrier en soie, Grande-Côte, 76, célibataire. — Dupasquier (Louise), femme Dantin, 31 ans, ouvrière en soie, rue des Tables-Claudiennes, 14. — Cotteret (Marie-Éléonore), fille de Claude-André, 15 ans, employé à la mairie de Lyon, rue des Tables-Claudiennes, 14. — Geoffroy (Jean-Gilbert), 69 ans, rentier, quai Pierre-Scise, 18. — Gallois Dupont (Jeanne), 55 ans, sans profession, rue de Pavie, 8. — Allard (Gabriel), 70 ans, jardinier, rue de la Quarantaine, 57.

Hôpitaux.....	46
Enfants au-dessous de sept ans.....	12
Mariages.....	26
Naissances.....	94

#### Bulletin de la Bourse de Paris du 15 octobre 1846.

Les fonds anglais étant arrivés en hausse de 1/8 0/0, il y a eu une légère amélioration avant l'ouverture, et le 3 0/0 a été fait à 82 70. Il a ouvert au parquet à 82 71; il a été coté un moment à 82 80, puis il est retombé graduellement à 82 60, qui a été le cours de clôture au parquet. Dans la coulisse, il est resté offert à 82 62 1/2. Les affaires ont été beaucoup moins actives qu'hier. Pas de nouvelles.

Les cours des chemins de fer avaient d'abord paru vouloir s'améliorer; mais après une légère reprise, la baisse a recommencé, et à la clôture cette tendance se faisait encore sentir.

Trois pour cent.....	82 75	Versailles (rive droite).....	407 50
Quatre pour cent.....	»	— (rive gauche).....	270 »
Quatre et demi pour cent.....	»	Paris à Orléans.....	1257 50
Cinq pour cent.....	117 70	Paris à Rouen.....	940 »
Emprunt de 1844.....	»	Rouen au Havre.....	»
Trois pour cent belge.....	»	Avignon à Marseille.....	892 50
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	98 1/4	Strasbourg à Bâle.....	225 »
Cinq pour cent belge.....	102 1/2	Orléans à Vierzon.....	612 50
Cinq pour cent napolitain.....	»	Orléans à Bordeaux.....	535 »
Récépissés Rothschild.....	402 »	Amiens à Boulogne.....	»
Cinq pour cent romain.....	102 5/8	Montereau à Troyes.....	360 »
Trois pour cent espagnol.....	»	Chemins de Nord.....	698 75
Banque de France.....	3480 »	Dieppe et Fécamp.....	365 »
Comptoir d'Escompte.....	1172 50	Paris à Strasbourg.....	495 75
Banque belge.....	»	Tours à Nantes.....	502 50
Caisse Lafitte.....	»	Paris à Lyon.....	517 50
Obligations de Paris.....	4592 50	Lyon à Avignon.....	»
CHEMINS DE FER.....	»	Bordeaux à Cette.....	»
Saint-Germain.....	»	Bordeaux à la Teste.....	»

#### Bourse de Lyon d'aujourd'hui 17 octobre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.	1 <sup>er</sup> cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	890	887 50	888 75	886 25
prime d. 10.	»	»	»	»	895	893 75
Paris à Orléans	»	»	1253 75	»	1253 75	1255
prime d. 10.	»	»	»	»	1257 50	1256 25
Paris à Rouen	»	»	950	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	955	»
Orléans à Vierzon	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord	»	»	693 75	»	695	691 25
prime d. 10.	»	»	»	»	698 75	697 50
Paris à Lyon	»	»	515	516 25	515	516 25
prime d. 10.	»	»	»	»	517 50	517 50

Le gérant responsable, B. MURAT.

### CAFÉ DU NORD.

Depuis quelques années plusieurs des principaux cafetiers de

Lyon se sont faits restaurateurs. C'est souvent une agréable facilité pour les habitués. Voici un nouvel établissement de ce genre place de la Comédie, sous la dénomination de **Café du Nord**. Nous nous faisons un plaisir de le recommander aux amateurs du bon goût et de la bonne tenue. Les propriétaires sont d'ailleurs bien

connus : ce sont les sieurs Joanny DRESSY et MICHEL, le premier ayant travaillé long-temps au Pavillon de Bellecour et sortant de chez M. MATHIEU, le second ayant fait pendant plusieurs années le service du Cercle du Nord. Ces jeunes gens, s'étant fait remarquer par leur intelligence et leur activité dans les maisons où

ils ont acquis les connaissances nécessaires à leur industrie, sont à même d'offrir à MM. les consommateurs bons rafraîchissements et bonne cuisine.

L'établissement a été ouvert dimanche 11 octobre. Il y a salons pour le restaurant au 1<sup>er</sup>.

## TRAITEMENT DES MALADIES DES YEUX PAR LES RESSOURCES DE L'OPTIQUE.

Après vingt années d'une pratique des plus heureuses, où les témoignages des praticiens les plus renommés ne lui ont pas manqué, M. **Henri Philippe**, opticien anglais, nommé depuis 7 ans à la **Faculté de Médecine de Montpellier**, et membre de plusieurs sociétés savantes, se voit appelé à Paris pour y mettre en œuvre sa découverte touchant beaucoup de maladies des yeux susceptibles d'être guéries à la faveur d'instruments dioptriques de son invention.

Déjà depuis quelque temps à Lyon, il se propose de prouver aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance que les titres qu'il s'est acquis des professeurs de la célèbre Ecole de Montpellier et des nombreux malades nationaux ou étrangers qui ont eu recours à ses lumières, ne sont pas le fruit de l'industrialisme, mais de connaissance et de moyens spéciaux.

M. **Henri Philippe** ne saurait trop le répéter : il existe un grand nombre de myopies, de presbytes, de strabismes, d'amauroses, de diplopies, etc., susceptibles d'une amélioration sensible, et souvent d'une guérison aussi solide qu'inspérée, par la combinaison savante des verres inventés ou modifiés par lui, et dans bien des cas où la médecine et la chirurgie sont impuissantes; et les succès multipliés qu'il a déjà obtenus pendant nombre d'années, lui permettent de promettre des résultats aussi heureux aux malades qui voudront bien s'assurer par eux-mêmes des perfectionnements qu'il a introduits dans l'optique, et, à la seule inspection des yeux, reconnaître la faiblesse ou l'infirmité de cet organe et les moyens d'y remédier.

Place Bellecour, 15, où l'on peut le consulter de dix heures du matin à trois heures du soir.

(1086)

Etude de M<sup>e</sup> Rollet, avoué à Nantua.

VENTE JUDICIAIRE,  
PAR LICITATION,

### D'IMMEUBLES ET D'USINES

SITUÉS A MARBRET, COMMUNE DE MAILLAT,

Au pied de la forêt royale de Meyriat, sur la route départementale de Pierre-Châtel à Dortan, à un kilomètre de Maillat et de la route royale n. 84 de Lyon à Genève.

Le jeudi vingt-deux octobre mil huit cent quarante six, à une heure de relevée, en l'étude et pardevant M<sup>e</sup> Goyffon, notaire à Saint-Martin-du-Fresne, à ce commis par jugement du tribunal civil de Nantua à la date du vingt-trois juillet mil huit cent quarante-six;

Il sera procédé à l'adjudication aux enchères de divers immeubles dépendant de la succession du sieur François-Joseph Mangier.

Il consistent en jardin, terres, prés, contenant deux hectares quatre-vingts ares;

En bâtiments d'habitation et d'exploitation, deux deux scieries, un moulin à deux tournants et un foudre;

Et en une maison de maître;

Le tout contigu.

Ces immeubles et usines, dont l'exploitation est des plus faciles, sont situés dans la position la plus avantageuse, au pied de montagnes couvertes de bois sapin.

Ils sont susceptibles de grandes améliorations et augmentations pour leur usage actuel et pour l'établissement d'une fabrique ou d'une manufacture.

Les eaux qui font mouvoir les usines sont abondantes et intarissables.

La mise à prix est de 35,000 fr.

S'adresser, pour voir les lieux et pour les renseignements, à Marbret, aux héritiers Mangier; à Nantua, à M<sup>e</sup> Rollet, avoué de collicitants; à Saint-Martin-du-Fresne, à M<sup>e</sup> Goyffon, notaire, dans l'étude duquel est déposé le cahier des charges.

(1567)

### A VENDRE,

pour cause de cessation de commerce.

### UN FONDS DE QUINCAILLERIE avec vastes magasins.

Il est bien achalandé, il existe depuis trente-cinq ans, et il est situé dans une position la plus avantageuse de la ville de Vienne (Isère).

S'adresser à M. Ollier, propriétaire, qui donnera facilité pour les paiements.

(1526)

**A VENDRE ou A LOUER** pour cause de décès. — Un bel établissement de bains avec un beau jardin, ayant une nombreuse clientèle, situé sur les bords de la Saône, à Trévoux.

S'adresser chez M. Roberjot, propriétaire des bains.

(1040)

### CESSION D'OFFICE.

A céder, avec des facilités pour le paiement, un office d'avoué près la cour royale de Nismes. — Bonne clientèle.

S'adresser, à Nismes, à M. Adolphe Planchon, avoué de 1<sup>re</sup> instance, et à Lyon, chez M. Leguilier, avoué, rue des Marronniers, n<sup>o</sup> 1.

(2692)

**A VENDRE** pour cause de maladie. — Un fonds de cabinet bien achalandé.

S'adresser à M. Serve, rue du Plat, 6.

(1081)

**A VENDRE**, passage de l'Hôtel Dieu, 54, après midi, un Christ en ivoire très beau, une Lunette longue-vue sur pied, un Dictionnaire des arts et métiers, 21 vol. in-4<sup>o</sup>, fig.; un Dictionnaire encyclopédique des sciences, 30 vol. in-4<sup>o</sup>.

(4334)

### FONDS A VENDRE.

Lingerie, modes, mercerie, café, papeterie, hôtel garni, épicerie, parfumerie, etc. — S'adresser franco à M. Verset, rue du Bât d'Argent, 12.

(4331)

**RESTAURANT et PENSION**, cours Morand, n<sup>o</sup> 18, aux Brotteaux. — PENSION A 50 F. — Le sieur BALLOFFET a l'honneur de prévenir le public que rien ne sera négligé dans son établissement pour mériter la confiance que l'on voudra bien lui accorder. — Dîners à 1 f. 50 c., 2 f. et au-dessus.

(4333)

### VENTE POUR CAUSE DE DÉPART

De livres de diverses classes, mais spécialement de jurisprudence; corps de bibliothèque, bois noyer, à quatre portes; tableaux à l'huile, gravures montées; lunette astronomique de grand diamètre, corps en cuivre, sur son pied; microscope anglais composé, dans sa boîte, fusil à canon turc incrusté, et deux autres pour la chasse, à deux coups, etc.

Très joli mobilier moderne consistant en un meuble de salon, commodes, secrétaires, lits, matelas, tables, glaces, pendules, vases porcelaine, tapis, ustensiles de cuisine, etc.

La vente des livres et le corps de bibliothèque aura lieu le mardi et le mercredi 27 et 28 octobre 1846, à cinq heures et demie du soir, dans la salle de MM. les commissaires-priseurs, place du Port-du-Temple, 42, au 1<sup>er</sup>.

Celle du mobilier et de tous les objets d'art se fera le jeudi 29 octobre courant, dans la même salle précitée, à onze heures du matin.

Une notice des livres se distribuera le 23 octobre. On remarquera dans la jurisprudence: Merlin, Sirey, Dalloz, le recueil des arrêts de la cour royale de Grenoble, celui du parlement de Dauphiné, d'Aguesseau, Pothier, Toullier, etc.

Les sciences et arts, les belles-lettres et l'histoire offriront: le Dictionnaire technologique, avec figures; le Traité de Chimie, par Dumas, avec figures; la Flore française, par Lamarck et de Candolle (ouvrages devenus fort rares); Traité de la Chaleur, par Pécllet; le Chimiste Manufacturier; Essai sur la voie sèche, par Berthier; Traité des Vernis; Traité des Couleurs, par Leuch, etc.; Dictionnaires français et autres; OEuvres de Voltaire, Rousseau, La Harpe, Racine, Casimir Delavigne, etc.; Histoire de France; Histoire de Napoléon, par de Norwins; mémoires, voyages, ouvrages à figures, etc., etc.

On répète que la notice des livres ne se distribuera que le 23 octobre, à Lyon:

Chez M. Fontaine, chargé de diriger la vente, rue Ferrandière, 24; MM. Guilbert et Dorier, libraires, rue Puits-Gaillet, 3, et MM. les commissaires-priseurs, Port-du-Temple, 42.

On percevra le cinq pour cent

(1569)

Cabinet d'Edouard Vasserat, arbitre de commerce,

Rue Mulet, n. 15, au 5<sup>e</sup>.

### A VENDRE DE SUITE.

1<sup>o</sup> Une fabrique de cartons située à vingt minutes de Lyon, ayant tous ses agrès, laminoir, cuiviers, presses, étendoirs, etc.

2<sup>o</sup> Environ quarante-cinq mille cartons longuet et Jésus, feuilles et papier de registres.

3<sup>o</sup> Un fonds de mercerie situé dans un bon quartier, aux Brotteaux, composé des agencements, mobilier et marchandises.

4<sup>o</sup> Une partie de bretelles assorties et outils propres à leur fabrication.

On donnera des facilités pour les paiements. S'y adresser, pour traiter, tous les jours de une à quatre heures du soir, ou le matin avant neuf heures.

(1568)

### COMPTABILITÉ COMMERCIALE

### Et Science de la Banque

PROFESSÉES PAR

**M. NORDHEIM.**

Ce cours s'ouvrira au commencement du mois de novembre prochain.

Le professeur prendra cinq à six élèves de quinze à dix-huit ans, qu'il s'engage à placer très avantageusement après avoir fini leurs classes chez lui.

S'adresser rue Clermont, 9.

(4328)

### PAR BREVET D'INVENTION

(sans garantie du gouvernement).

Seule et unique découverte pour la chaussure imperméable à l'eau. Ce genre de chaussure, quoiqu'elle soit légère et élégante que celle ordinaire, non-seulement garantit les pieds contre toute espèce d'humidité, mais encore les maintient dans une douce chaleur, avantage si précieux pour la santé. — S'adresser chez J. Monnier, bottier, place Saint-Vincent, 8, à Lyon.

(1085)

### GAZ DE GIVORS.

Les actionnaires de la Société du Gaz de Givors sont invités à se rendre à l'assemblée générale de la Compagnie, qui aura lieu le 24 octobre, à midi précis, au domicile de M. Ogier, cours d'Herbouville, n. 1.

(1083)

## COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE,

Autorisée par Ordonnance du Roi du 22 décembre 1819.

La Compagnie d'Assurances générales sur la vie, fondée en 1819, est la première établie en France. Son fonds social est entièrement réalisé. Ses capitaux s'élèvent à plus de vingt millions de francs, dont majeure partie est placée en immeubles. La Compagnie, moyennant une prime annuelle, garantit le paiement d'un capital ou d'une rente exigible, lors du décès de l'assuré, au profit de ses héritiers ou d'une personne désignée.

La Compagnie reçoit des capitaux pour servir des rentes viagères sur une ou plusieurs têtes. Letaux est fixé pour chaque âge.



EXTRAIT DE LA TABLE SUR UNE TÊTE.

8 fr. 40 c.	pour cent	à 55 ans.
9	51	à 60
10	68	à 65
12	88	à 70
14	89	à 80

Les bureaux sont, à Lyon, chez M. Ed. REVEL, rue Neuve de la Préfecture, n<sup>o</sup> 1.

(3754)

## CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ

De SOLLIER & FALCOT,

Brevetés (sans garantie du gouvernement).

Magasin à Lyon, rue des Célestins, 6. — Usine au Pont-de-Vassieux, près Lyon.

**MANTEAUX ET GABANS IMPERMÉABLES. ARTICLES DE VOYAGE ET DE CHASSE, ETC., ETC.**  
Par de nouveaux procédés ces fabricants sont parvenus à donner à leur tissu la souplesse recherchée depuis si long-temps. Leurs manteaux, garantis d'une imperméabilité parfaite, ne comportent aucune odeur avec eux. — Vente en gros et demi-gros à des prix très modérés.

**BÂCHES ET TOILES IMPERMÉABLES POUR WAGONS, BATEAUX, VOITURES, ETC., ETC.**

Ces bâches résistent au plus grand froid comme au soleil le plus ardent; elles sont entièrement imperméables et d'une durée double de toutes celles connues jusqu'à ce jour. — **VENTE ET LOCATION**

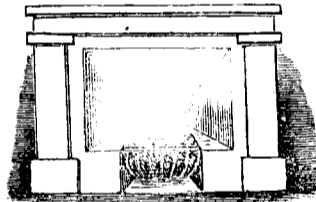
(1535)

## CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE AU CHARBON ET AU BOIS.

MEYSSONNIER,

Peintre et plâtrier, rue du Bois, n. 15, à Lyon.

Monte cheminées et grilles d'un nouveau système qui réunit l'élégance à l'économie; le feu étant entièrement en dehors, on peut chauffer une pièce pour un centime de charbon par heure.



Cheminées à grille, simples fournitures et façon

Prix: 15 f.

Pour toute cheminée de luxe garnie en tôle cuivre, faïence, on traitera à prix fait avec les personnes qui le désireront.

(4332)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, n<sup>o</sup> 23.

## DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix: 5 fr. le flacon.

(4495)

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

A dater du 25 octobre 1846, l'étude de M<sup>e</sup> Rombau, avoué, rue du Bœuf, 29, sera transférée rue de la Cage, n. 13, au 2<sup>e</sup>, près de la place des Terreaux.

(2400)

### SERVICE DE LYON A PARIS

PAR LES BATEAUX A VAPEUR DE LA LOIRE

ET LE CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Départ de **Digoin** tous les jours à CINQ heures du matin (Correspondance directe);

De **Lyon** à midi, bureau des Maîtres de Poste et C<sup>e</sup>, quai de Bondy, 143.

A **Mâcon**, chez M. Topenot, bureau des Diligences de Moulins.

(1084)

### Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle est aussi agréable que le meilleur bonbon, calme la toux et fortifie la poitrine. Elle se vend moitié moins que les autres; par boîtes de 35c. et 1 f. 25c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERSET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Châlons-sur-Saône, FOURCHER-MOSSET, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse), ROUZIER.

(5543)

PROCÉDÉS RUOIZ.

## DÉSIR ET ARQUICHE

SEULS CONCESSIONNAIRES.

Fabrique et Magasin, rue Tramassac, 22. — Magasin place des Terreaux, 19.

Couverts de tous genres argentés et en vermeil imitant parfaitement l'or et l'argent; candélabres lustres, réchauds, cafetières, théières, chocolatières, porte-bouteilles, plats ronds et ovales filets et contours, plateaux unis et damasquinés etc., etc., et en général tout ce qui concerne le service des maîtres d'hôtel, des cafetiers et de restaurateurs.

On remet à neuf les bronzes et les vieux plaqués. On expédie pour la France et l'étranger. Bronzes et vases sacrés d'église en modèles très variés.

(6300)

### MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc.

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS.

Rue de la Poulallerie, 19.